



Conseil municipal

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 27 JUIN 2024

OBJET : CULTURE

30) Maison de quartier Petit-Ivry
Compagnie des Dramaticules - Convention

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_30-DE
Date de télétransmission : 05/07/2024
Date de réception préfecture : 05/07/2024

ETAT DE PRESENCE POINT 30

Nombre de membres composant le Conseil.....	49
Nombre de Conseillers en exercice.....	49
Présents.....	33
Absents représentés.....	9
Absents excusés.....	5
Absents non excusés.....	2

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE VINGT SEPT JUIN à DIX-NEUF HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE POINT 30

PRESENTS

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, M. MARCHAND, adjoints au Maire

Mme RAER, Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme GILIS, Mme OUABBAS, Mme BLONDET, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme HALLAF-ISAMBERT, Mme MEDEVILLE, M. BOUILLAUD, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

Mme PETER, Conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,
Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,
M. SEBKHI, Conseiller municipal, représenté par M. MRAIDI,
Mme MISSLIN, Adjointe au Maire, représentée par M. PECQUEUX,
Mme MEDDAS, Conseillère municipale, représentée par Mme CHOUAF,
M. HARDOUIN, Conseiller municipal, représenté par Mme BOULKROUN,
M. KHALED, Conseiller municipal, représenté par M. PRIEUR,
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,
M. BADI, Conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD.

ABSENTS EXCUSES

M. MOKRANI, Conseiller municipal,
Mme DIARRA, Conseillère municipale,
M. BAMBA, Conseiller municipal,
M. DANSOKO, Conseiller municipal,
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

ABSENTS NON EXCUSES

M. AUBRY, Conseiller municipal,

Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



CULTURE

30) Maison de quartier Petit-Ivry
Compagnie des Dramaticules - Convention

LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant l'importance de la politique culturelle menée par la municipalité et dans laquelle les maisons municipales de quartier s'inscrivent pleinement,

considérant la politique conduite par la Ville en matière d'accès la culture pour et par toutes et tous,

considérant le projet social de la maison municipale de quartier Petit-Ivry et ses objectifs de travail concernant la mise en place de pratiques artistiques et culturelles, d'une dynamique d'éducation populaire, de valorisation et de partage de savoirs des habitant.es du quartier,

considérant l'importance du projet de territoire « *Il était une fois ... chez vous ! Contes de fées chez l'habitant* » porté par l'association La Compagnie des Dramaticules, et le partenariat envisagé dans ce cadre concernant l'organisation d'une représentation de lecture-spectacle intitulée « *Histoires éternelles* » à la maison municipale de quartier Petit-Ivry le 5 octobre 2024,

vu la convention, ci-annexée,

DELIBERE

Adopté à l'unanimité

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE la convention de partenariat avec l'association La Compagnie des Dramaticules pour la représentation de la lecture-spectacle « *Histoires Eternelles* » à la maison municipale de quartier Petit-Ivry le 5 octobre 2024 et AUTORISE le Maire à la signer.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE - 5 JUILL 2024

RECU EN PREFECTURE

LE - 5 JUILL 2024

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE - 5 JUILL 2024

Accusé de réception en préfecture
094-219400413-20240627-DEL20240627_30-DE
Date de télétransmission : 05/07/2024
Date de réception préfecture : 05/07/2024